



DONNONS DE LA  
**FORCE**  
À NOS MÉTIERS  
POUR NOS DROITS  
**VOTONS**

la  
**cgt**

tpe.cgt.fr

**Salarié-e-s des TPE, nous travaillons dans les petites entreprises de moins de 11 salarié-e-s dans tous les secteurs de l'économie, de l'artisanat, du commerce, des professions libérales, des particuliers employeurs, des petites associations, des petites industries, en Métropole comme dans les DOM.**

### Madame, Monsieur,

Salarié-e- d'une très petite entreprise vous êtes appelé-e- à participer à une élection professionnelle pour élire **le syndicat qui vous représentera** dans les négociations nationales et dans les branches professionnelles (conventions collectives, accords interprofessionnels).

Votre vote contribuera aussi à **la désignation des conseillers prud'homaux** de votre département.

Pour la première fois, par votre vote vous allez participer à la désignation de **vos représentants qui siégeront dans la Commission Paritaire Régionale (CPRI)** de votre région. Les représentants CGT, désignés par votre vote, sont comme vous salariés d'une TPE, ils porteront vos revendications, vos aspirations afin que vos droits soient reconnus et défendus. Ces nouveaux lieux de dialogue social dans les territoires devront prendre en compte vos besoins, le droit à la formation professionnelle, l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives.

La CGT vous la connaissez. Première organisation syndicale, elle est toujours présente par l'action, par ses propositions, pour défendre l'intérêt des salarié-e-s. Solidaire, disponible pour vous soutenir en cas de difficulté, **la CGT propose et s'engage avec vous.**

## LES ATTENTES FORTES DES SALARIÉ-E-S DES TPE

**1/2**

À l'image de l'ensemble des salarié-e-s, la moitié des salarié-e-s des TPE estiment travailler trop par rapport à leur salaire.

**1/2**

Parmi les salarié-e-s des TPE déclarant (soit 90 %) faire des heures supplémentaires, un sur deux affirme ne jamais être rémunéré pour ce travail.

**92%**

Pour concilier vie privée et vie professionnelle, 92 % souhaitent une entraide entre collègues. Ils attendent une autre organisation du travail.

**Plus de 9/10**

Nous donnons un rôle majeur en qualité de syndicat. Pour aider à la médiation, pour une aide et un conseil juridique, pour participer à la négociation des intérêts collectifs au niveau national, mais aussi pour défendre les droits individuels des salariés.

**37h**

Cela correspond à la moyenne hebdomadaire de travail dans les TPE. Les salarié-e-s travaillant au-delà souhaitent réduire leur temps de travail. Ceux travaillant en temps partiel subi souhaitent l'augmenter, rejoignant les revendications de la CGT sur le temps de travail pour un meilleur salaire.

**62%**

Estiment leur salaire inférieur à ce qu'il devrait être.

**83%**

Affirment être satisfaits de leur métier.

**La CGT s'engage à porter ces exigences à tous les niveaux, dans les branches professionnelles, au plan interprofessionnel, au sein des territoires.**

## DES COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES POUR TOUS LES SALARIÉ-E-S DES TPE

En 2017 tous les salarié-e-s des TPE seront couverts par une commission paritaire régionale. Ce sont des institutions de représentation des salarié-e-s des TPE. Ces commissions seront sectorielles (artisanat, professions libérales, particuliers employeurs et assistantes maternelles) ou générales pour les salarié-e-s des secteurs non couverts, avec les CPRI. Leurs missions seront de donner toutes informations ou conseils sur vos droits, rendre des avis sur l'emploi, les conditions de travail, l'égalité, le travail à temps partiel, la mixité, mais aussi aider faciliter le vrai dialogue social, la résolution des conflits dans les entreprises et faire des propositions en matière d'activité sociale, culturelle.

Pour la CGT nous souhaitons plus de proximité. Nous construisons ces commissions paritaires régionales dans le sens de la reconnaissance, de la défense des intérêts des salarié-e-s des TPE. Ces commissions résultent de nos combats, elles sont le début d'une nouvelle construction au service des salarié-e-s des TPE. Les représentants CGT que vous enverrez siéger proportionnellement aux résultats des élections TPE, auront la volonté de construire des institutions qui vous seront utiles et répondront à nos revendications communes.

## ÉLECTIONS PRUD'HOMMES

Quand nous votons le sigle CGT pour les élections TPE 2016 nous contribuons à la désignation des conseillers prud'hommes CGT. Jusqu'à présent nous avons une élection spécifique pour élire les juges prud'hommes. Mais le gouvernement et d'autres ont fait le choix de supprimer cette élection, où tous les salariés votaient majoritairement pour la CGT. Continuons à voter massivement CGT pour les prud'hommes. Choisissons dans nos départements des juges CGT pour les conseils de prud'hommes paritaires. Nous avons besoin de juges qui ont à cœur le respect du droit, des conventions collectives, de la défense des intérêts des travailleuses, des travailleurs, rejetons les petits arrangements voulus par certains au détriment des salariés.

## LA REPRÉSENTATIVITÉ POUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Les résultats des élections TPE auront une 3<sup>ème</sup> fonction, contribuer avec l'addition des élections des entreprises de plus de 11 à déterminer la représentativité de chaque organisation syndicale. Leur donnant le droit ou pas de négocier, de s'opposer, de signer les accords interprofessionnels, les conventions collectives, même si nous savons que 50 % des salariés des TPE précisent ne pas connaître leurs droits. Il est important de donner par notre vote de la force à la CGT. La CGT, malgré ce qu'en dit la légende, est souvent signataire d'accords, mais seulement et toujours dans l'intérêt des salariés. Dans l'intérêt de ceux qui par leur travail, leur métier, font les productions et les services des entreprises. Comme en 2012 aux dernières élections TPE, ensemble, par notre vote CGT, construisons notre avenir, invitons tous nos collègues de travail à voter CGT.

## ASSISTANTES MATERNELLES

Nous assurons quotidiennement l'accueil des jeunes enfants au sein de notre domicile. Notre environnement juridique est complexe, nous sommes souvent amenées à nous débrouiller seules pour établir le contrat de travail, calculer les salaires, ... Assumer l'éducation des jeunes enfants dans la phase de leur développement la plus importante. Beaucoup de bonheur, beaucoup de labeurs, c'est notre métier d'Assmat ! Pour en finir avec l'isolement, pour une reconnaissance de notre métier, partageons nos expériences, ensemble construisons notre syndicalisme des Assmat, votons CGT.

## AVEC LA CGT SALARIÉ-E-S NOUS VOUS

### MÊMES DROITS POUR TOUS

L'universalité des mêmes droits pour tous n'est pas une utopie. Proximité, salaires corrects comme le demandent les salarié-e-s, sociales, culturelles et sportives, formation tout au long de la vie, dialogue social avec un droit de conseil de délégué.

### RENDRE À CHAQUE UN DE SES DROITS ET PROFESSIONNELS

Agissons ensemble pour gagner des revendications des TPE : salaires, SMIC revalorisé, 32 h, aménagement des temps partiels subis, pas de précarité, égalité de traitement, formations effectuées, reconnaissance des qualifications avec un salaire correct.

### DROIT À DES INSTITUTIONS DE PROXIMITÉ POUR TOUS DES ENTREPRISES

Avec un financement pour leurs fonctionnements sociaux, culturelles [chèques vacances, spectacles, etc.]. Cela existe dans les garages, cela a commencé avec les associations régionales, la CGT.

### LE CODE DU TRAVAIL UN SOCLE FORT

Code du travail et conventions collectives sociaux communs, quel que soit notre employeur du secteur, ne pas dépouiller de nos droits, n'acceptons pas le respect de la hiérarchie des normes, cette multitude de contrats permettant de sous-traitance par l'emploi d'autoentrepreneurs successivement... l'équilibre de notre société en cause par cette situation.

### AGISSONS POUR UNE ORGANISATION

de travail sans autoritarisme, permettant de concilier les intérêts aussi crèches de proximité.

### POUR FINANCER

Il faut un meilleur accès aux crédits bancaires peu utilisées par les TPE. L'impôt doit être d'ordre général, profite aux grandes entreprises au détriment des TPE. Il faut une mise en œuvre des mécanismes de ces aides doivent être adaptés aux entreprises et en particulier dans les entreprises de services et en particulier dans le respect des droits des salarié-e-s. Il faut une économie dégage des moyens pour renforcer les services publics, prés...

# T POUR LES S DES TPE ULONS :

## OUS LES SALARIÉ-E-S.

pas acquise : droit à la représentation en  
t les salarié-e-s des TPE, droit aux activités  
au long de la vie, droit à un vrai dialogue  
se et de soutien dans l'entreprise.

## PROFESSIONNELLES ONNELLES.

cations importantes pour nous salarié-e-s  
élioration des conditions de travail, pas de  
F/H, paiement de toutes les heures de travail  
acquises par la formation et par l'expérience  
correspondant...

## NS DE REPRÉSENTATION OUS LES SALARIÉ-E-S S DE MOINS DE 11.

ments, pour des activités sociales, sportives et  
acle, accès aux activités sportives...]  
ncé à se mettre en place dans l'artisanat avec  
T y a contribué avec détermination.

## OU TRAVAIL : RT POUR TOUS

ont là pour nous protéger par un socle de droits  
u même secteur professionnel. Ne nous laissons  
aucun accord d'entreprise régressif. Agissons  
es. Combattons l'Ubérisation de la société avec  
e moins rémunérer le travail [stage à répétition,  
neur, contrats à l'essai pour plusieurs personnes  
ciété en dépend et la vie des TPE peut être mise  
e concurrence déloyale.

## OUR UNE AUTRE ION DU TRAVAIL

er vie privée et vie professionnelle ce qui impose  
transports en commun de qualité...

## ANCER LE TRAVAIL.

caires pour les TPE, un accès aux aides publiques,  
être plus juste entre les entreprises, un impôt qui  
entreprises [avec entre autres, l'évasion fiscale]  
à plat des aides accordées aux entreprises. Les  
utilisés pour améliorer les conditions sociales dans  
les TPE. Ces aides doivent être conditionnées au  
ut aussi un autre partage des richesses, que notre  
valoriser les salaires, financer la protection sociale,  
erver l'équilibre de l'environnement...

## ÊTRE CADRE DANS UNE TPE

Être cadre dans une TPE est un réel défi par  
rapport notamment aux moyennes et grandes  
entreprises.

Non seulement nous sommes souvent moins  
bien payés, nous avons peu accès aux  
formations diplômantes, mais surtout nous  
sommes plus menacés par le chômage. Nous  
occupons la plupart du temps une fonction  
de direction qui nous met souvent en porte  
à faux avec notre travail. Coincés entre des  
responsabilités et une stratégie nous pouvons  
être prisonniers d'aléas économiques que  
nous ne maîtrisons pas.

Pourtant, cadre souvent « low cost » nous  
devons obtenir une reconnaissance de  
notre travail qui passe par, à la fois notre  
qualification, notre salaire et un réel  
déroulement de carrière. Ce qui dans une  
TPE ne peut passer que par des droits et des  
garanties qui permettent :

- une garantie d'emploi,
- un exercice de leur travail dans une  
éthique professionnelle respectée,
- une réelle liberté d'expression.

Ces éléments concourent pleinement à la  
refondation du statut cadre dans lequel la

rémunération ne saurait être en dessous du  
plafond mensuel de la Sécurité Sociale.

De même, la question du temps de travail doit  
être abordée du point de vue de la santé et de  
la vie familiale tout en conciliant des objectifs  
professionnels réalistes. Nous voulons un bien-  
être conciliant vie privée et vie professionnelle.  
Il serait donc des plus difficile d'ignorer les  
problématiques de la protection sociale, enjeu  
important dans les TPE.

Le périmètre du statut de l'encadrement doit  
être défini à partir du contenu du travail, des  
fonctions exercées, du niveau de qualification  
et de responsabilité. Il doit couvrir la diversité  
de l'encadrement, et ne peut donc se limiter  
aux seuls encadrants.

**La CGT porte haut et fort ces revendications,**  
afin que les cadres dans les TPE puissent  
aussi se réaliser dans leur travail qui lie  
responsabilité et une certaine autonomie.  
C'est en ce sens que la CGT se bat contre la  
dégradation des conditions de travail, la casse  
du statut cadre et revendique de nouveaux  
droits pour l'encadrement. Ensemble cadre  
et non-cadre, votons dans nos collèges  
respectifs pour notre syndicat la CGT.

## POUR NOUS CONTACTER

Comité régional CGT Nord-Pas-de-Calais  
Bourse du Travail  
254 Boulevard de l'Usine  
CS20111  
59030 LILLE Cedex  
Tél : 03 20 62 21 11  
cr5962cgt@gmail.com

Comité régional CGT Picardie  
6 Rue Colbert  
80000 AMIENS  
Tél : 03 22 33 35 00  
picardie@cgt.fr

UD CGT Aisne  
15 rue Anatole France  
02100 SAINT QUENTIN  
Tél : 03 23 62 31 17  
ud2@cgt.fr

UD CGT Nord  
Bourse du Travail  
Boulevard de l'Usine  
CS 20111  
59030 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 62 11 62  
cgtNord@wanadoo.fr

UD CGT Oise  
Rue Fernand Pelloutier  
BP 70355  
60312 CREIL CEDEX 2  
Tél : 03 44 55 01 57  
contact@cgtOise.com

UD CGT Pas-de-Calais  
63 Rue René Lanoy - BP 176  
62303 LENS CEDEX  
Tél : 03 21 79 64 50  
ud62@cgt.fr

UD CGT Somme  
24 Rue Frédéric Petit  
80000 AMIENS  
Tél : 03 22 71 28 70  
cgtsomme@wanadoo.fr

# ENSEMBLE



**BRIDOUX**  
Céline

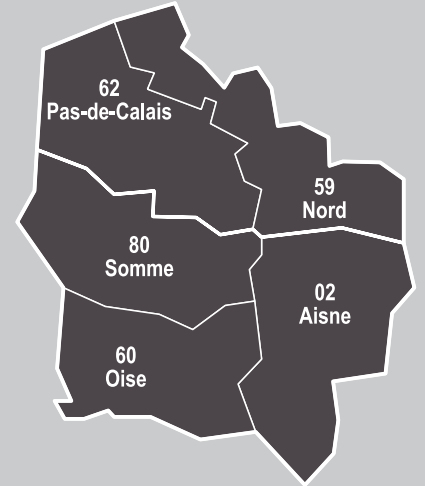
Chargée de communication



**DEBAISIEUX**  
Nicolas

Opérateur confirmé

## Région Nord Pas-de-Calais Picardie



**DELAIN**  
Véronique

Secrétaire administrative



**GARCHERY**  
Christian

Directeur de projets



**GLORIAN**  
Gregory

Directeur de projet



**JULLIEN**  
Marthe

Secrétaire de direction



**LAUDEN**  
Yannick

Coordinateur



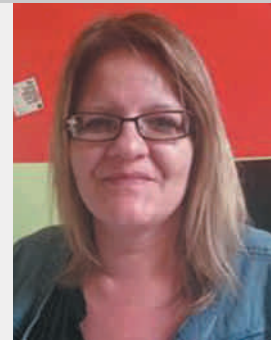
**LEROY**  
Johnny

Vulcanisateur



**THIERRY**  
Corinne

Secrétaire - Comptable



**VAN TREECK**  
Sarah

Chargée de missions



# POUR DÉFENDRE NOS DROITS VOTONS



tpe.cgt.fr